

Mémorial Souge

Bulletin N° 26 - Avril 2023

CÉRÉMONIE DU 23 OCTOBRE 2022

Le dimanche 23 octobre 2022, a eu lieu la 78^{ème} cérémonie en hommage aux 256 Fusillés du Camp de Souge et en particulier aux 99 Fusillés de 1942.

Un vent tempétueux a perturbé la préparation et le déroulement de la cérémonie.

L'exposition a dû être démontée, les nombreuses gerbes déposées sur le sol, les chaises sont tombées en cascade.

Malgré tout, la cérémonie a débuté sous la présidence des autorités civiles et militaires, nous avons pu noter la présence de nombreuses personnes (familles) et de nouveaux visages.

En l'absence d'Adrien NEMTANU et de ses jeunes musiciens une bande sonore a accompagné le long des stèles les personnes présentes.

Entre les stèles sur des fils tendus étaient suspendues les biographies de tous les 99 Fusillés (nom, prénom, âge, photo) et, pour certains, étaient fixées les photos de leurs épouses, mères, compagnes, sœur, déportées et mortes en déportation.

Nous avons pu noter également la présence de la Chorale de l'Ormée, de la Jeunesse Communiste, des élèves des classes défense d'un Lycée, de nombreux porte-drapeaux.

Jacques PADIE, le Maître de Cérémonie annonce le début de la Commémoration et le lever des couleurs exécuté par deux militaires.

Jean LAVIE, Président de notre Association a prononcé le discours, suivi par l'allocution de Madame Delphine Balsa, représentant Madame la Préfète de la Nouvelle Aquitaine.

Jean DARTIGUES et deux représentants de la Jeunesse Communiste ont procédé à l'appel des morts en citant

(suite p. 2)

78^{ème} CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE SOUGE

Allocution de Monsieur Jean LAVIE Pour l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge

Mesdames et Messieurs,

Merci tout d'abord, pour leur présence, à Madame la représentante de Madame la Préfète, au représentant de l'officier général de la zone de défense et de sécurité sud-ouest, aux représentants des institutions, aux élus(es), aux autorités militaires,

Merci aux municipalités de Bordeaux et Martignas pour le prêt de matériel, au 13^{ème} RDP pour sa contribution à la préparation du site,

Merci à la Chorale de l'Ormée, aux composantes de notre Association, à tous ceux qui ont aidé à la préparation de la cérémonie, aux familles, à vous tous qui vous êtes déplacés en ce dimanche après midi.



Le 80^{ème} anniversaire des fusillades de 1942 nous permet de répondre à notre objectif permanent de rendre hommage à Tous les Fusillés, qui, dans leur extrême diversité, idéologique, politique, géographique, professionnelle, d'âge, de représentation des divers mouvement de Résistance, se sont battus avec abnégation contre l'envahisseur nazi et ses complices de Vichy.

1942 se caractérise en début d'année par une série de fusillades de résistants isolés arrêtés souvent pour des délits individuels comme les détentions d'armes. L'action contre les groupes de résistants, c'est d'abord en mars, la fusillade des jeunes chrétiens partis en vélo du Nord vers Poitiers pour certains, venant de Caudrot pour un autre, pour s'engager dans les Services Spéciaux de la Défense Nationale au sein des réseaux de renseignements Chabor, Vénus et Kléber. En juillet, ce sont les membres du réseau Jove liés à l'Intelligence

Service (l'épouse de René Jacob est anglaise) qui sont pris avec leur valise radio et passés par les armes. L'un d'entre eux, inspecteur de police stagiaire à Reims est connu comme franc-maçon.

Mais 1942 ce sont aussi 77 otages sur 99 fusillés. Aussi nous nous attarderons cette année sur « La politique des otages » menée par les allemands en 41, 42 et début 43.

Si durant l'occupation il y a eu de multiples catégories de victimes, les « otages » fusillés au sens de la « politique des otages », ont été 725 au plan national.

L'historiographie est aujourd'hui clarifiée et nous permet de dire que sur ces 725, 127 ont été tués à Souge soit 18%, 50 en 1941 et 77 en 1942. Les deux autres centres importants de fusillades d'« otages » sont le Mont Valérien et Châteaubriant.

La « politique des otages » répond à une situation précise : mi 1941 le PCF clandestin décide de passer à la guérilla armée et tant à Paris qu'en province des attentats contre des militaires allemands sont engagés. Le 15 septembre 1941, un décret du Maréchal Keitel (collaborateur direct de Hitler) décide une répression très organisée et ciblée définie autour du « code des otages », et de procédures spécifiques engageant les plus hautes autorités nazi, la Wehrmacht mais aussi la police française. Bien sûr cette législation est mise en place hors de tous droits, hors des règles de la guerre et de la convention de La Haye.

Ce code classe ceux qui seront prioritairement inscrits sur des listes, les auteurs supposés des

(suite p. 2)

(suite de la p. 1)

attentats, les distributeurs de tracts, ceux qui sont suspectés d'agir et de manifester contre la présence allemande notamment et le Maréchal Keitel de préciser dans son décret : Dans tous les cas de révolte contre les forces d'occupation allemandes, il y a lieu, quelles que puissent être les conditions particulières, de conclure à des origines communistes. » Il précise aussi que pour un allemand tué, de 50 à 100 otages seront fusillés. 3 critères sont définis : les otages doivent être déjà détenus, il n'y aura aucun rapport entre l'otage et l'évènement générateur et il n'y aura pas de jugement.

Quelles sont ensuite les procédures de désignation ? Suite à un ou à des attentats, le commandant militaire allemand en France décide à son initiative et/ou sur demande de Berlin d'un nombre de fusillés (négocié entre ces deux autorités) en fonction du nombre d'allemands abattus ou blessés et propose des lieux de fusillades. Les autorités locales allemandes envoient à Paris les dossiers des supposés auteurs de troubles choisis par eux mêmes et par la police de Vichy et c'est le commandant en chef de la Wehrmacht en France qui arrête la liste, en appliquant la doctrine de glisser quelques gaullistes avec les communistes dans les listes en 1941, et quelques non-communistes et des juifs à partir de début 1942.

Ainsi 77 otages sont fusillés à Souge en 1942 :

- en représailles d'un attentat commis au Havre le 2/04/42, 15 otages sont fusillés entre le 11/ et le 25/4 dans 3 lieux différents, dont Maurice Lambert, à Souge le 14/04. La note adressée à la Délégation Générale du Gouvernement Français dans les Territoires Occupés le qualifie de, je cite « nc : non communiste autre que gaulliste, ou non déterminé ».

- en représailles d'un attentat contre un train de permissionnaires allemands à Caen le 16 avril 1942, les 5 propagandistes communistes du groupe dit des postiers (Claude Bouvard, François Boucherie, Jean Monède, Clément Corbière, André Guérin) sont fusillés le 30 avril, en même temps que 19

autres abattus dans 7 autres lieux en France.

- en représailles d'un attentat à Saint-Aubin lès Elboeuf le 2/05/42, Jean Piot, non communiste également, est fusillé à Souge le 16 mai avec 19 autres dans 5 lieux différents.

- enfin et là l'histoire est davantage connue, le 21 septembre 1942, 70 résistants girondins et charentais sont fusillés à Souge en représailles d'un attentat contre un cinéma à Paris, dont là de nombreux communistes mais aussi socialistes et/ou sans parti, souvent militants syndicaux de la CGT dont de nombreux salariés de la SNCASO, de l'AIA, des PTT, de la SNCF, des TEOB ou de l'entreprise de meubles et menuiseries Harribey.

Mais début 1943, sans aucun doute parce que cette politique est appréciée comme contre-productive et que les allemands ont besoin de main d'œuvre, des listes d'otages « déportables », et non plus « fusillables » apparaissent. C'est ainsi que notre ancien président Jo Durou, classé otage et individu dangereux comme d'autres militants au Centre de Séjour Surveillé de Mérignac-Beaudésert sera d'abord envoyé au Fort du Hâ, puis déporté à Sachsenhausen. C'est aussi l'accélération des déportations de juifs.

Hormis à l'Est de l'Europe où elle fut menée à grande échelle, cette politique des otages a été une particularité française, et s'explique par une réalité nationale spécifique, avec un combat idéologique très fort, une guérilla bien réelle, un régime de Vichy acquis au nazisme, une collaboration qu'il fallait ménager et à qui il était utile de donner des gages.

Même si le contexte a quelque peu changé, ces enjeux idéologiques sont toujours prégnants dans notre société, et le travail de mémoire pour s'opposer au racisme, à l'anti sémitisme, à toutes les exclusions, à toutes les procédures mettant en cause les droits humains et la démocratie, reste d'actualité pour notre association, et je le crois facilement, pour vous tous ici également, et au nom de nos Fusillés et de leurs familles je vous en remercie.



L'appel des morts pour la France.



Petits panneaux fixés sur certaines stèles.

Enfin vous avez remarqué, fixés sur les stèles (en verre et donc non modifiables - voir photo ci-dessous) de petits panneaux, pour rendre aux Fusillés, suites aux nombreuses recherches et aux contacts avec les descendants depuis la construction du Mémorial en 1998, leur véritable identité, leurs vrai nom et prénom et/ou âge. Nous leur devons bien cela à eux ainsi qu'à leurs familles.

Nous sommes à nouveau confrontés à la guerre. En Ukraine et ailleurs, des peuples souffrent et en sont victimes. Et face aussi au retour des idées nauséabondes, continuons notre lutte commune pour la paix, poursuivons notre travail de construction d'un vivre ensemble fait de liberté, d'égalité et de fraternité.

(suite de la p. 1)

un par un les 256 Fusillés (date d'exécution, nom prénom, âge) suivi de la mention Mort pour la France.

Après une minute de recueillement, de nombreuses gerbes sont déposées par les représentants des Associations, des Elus et par la Préfète.

Le vent s'est invité lors de la Marseillaise et des chants de la Chorale de l'Ormée qui a interprété la complainte du partisan d'Anna MARLY et d'Emmanuel d'ASTIER de la VIGERIE.

Les longs remerciements des personnalités aux porte-drapeaux ont clôturé la cérémonie.

Jacques PADIE a invité les personnes présentes à se rendre à la première enceinte où ont été exécutés les 50 premiers fusillés le 24 octobre 1941.

Dominique DUROU fils de Georges DUROU a pris la parole pour relater ce qui s'était passé en ces lieux le 24 octobre 1941.

Jean DARTIGUES a fait la lecture du très beau poème de Robert DESNOS, « ce cœur qui haïssait la guerre »

Dans cette clairière, c'est toujours un instant très émouvant partagé avec la famille, les amis et sympathisants.

Après les dépôts des gerbes, la Marseillaise a clôturé la cérémonie.

Celle-ci fut très réussie et, comme toujours, empreinte de beaucoup d'émotion.

Allocution de Madame Delphine Balsa

Directrice de cabinet et représentante de Madame la Préfète Fabienne BUCCIO

Monsieur le maire

Colonel,

Monsieur le Président de l'Association du souvenir des Fusillés de Souge,

Mesdames et Messieurs les élus, représentants d'associations, militaires,

Mesdames et Messieurs,



Monsieur le Président, je veux vous remercier d'abord, et l'ensemble des membres de votre association, pour ce travail de mémoire absolument indispensable que vous effectuez. La mémoire ne se décrète pas, elle est vivante, elle se travaille, elle se raconte, et c'est grâce à vous.



L'assistance recueillie.

Chaque année, nous nous réunissons ici pour rendre hommage aux fusillés de Souge. Chaque année nous racontons leur histoire nous égrenons leur nom.

Et chaque année c'est la même émotion qui nous étreint, collectivement, quand on foule de nos pieds cette terre encore maculée du sang de ceux qui moururent pour la France et ses valeurs.

C'est la même émotion quand retentit la Marseillaise, là où tant de cris et tant de balles résonnèrent il y a 80 ans.

Il est de notre responsabilité que de perpétuer le souvenir de ces héros et, inlassablement, de ramener l'histoire dans notre présent à travers le devoir de mémoire. Car il n'y a pas de conscience sans mémoire, pas d'identité sans passé, pas de destin sans commun.

Les fusillés de Souge, le président l'a rappelé, étaient à l'image de la France : des hommes d'origine diverse sur le plan géographique, social, politique aussi. Mais tous ont péri sous les mêmes balles pour des idéaux communs. Ils ont péri pour nous.

Les fusillés de Souge furent les victimes de la guerre et de la barbarie. Plus concrètement, ils furent les victimes d'un choix rationnel, de négociations, d'une politique délibérée visant à faire régner la peur et à réduire à la résignation le peuple de France en exécutant froidement ses enfants. La barbarie a eu des procédures des noms des visages.

Parmi ces noms et ces visages, il y eut des occupants allemands bien sûr, il y eut aussi des fonctionnaires français. Il faut pouvoir regarder son passé en face, sans détourner le regard, c'est ce qui fait l'honneur d'une grande nation.

Je ne peux m'empêcher de penser à chaque fois qu'on évoque le souvenir des Fusillés de Souge, à un autre fusillé, un autre résistant, tombé ailleurs qu'ici mais pour les mêmes idéaux, c'est Marc Bloch.

Dans la préface de l'Étrange défaite son ami et compagnon de résistance Georges Altman nous raconte les circonstances de sa mort. Je le cite :

Nous avons, des mois, attendu, espéré. Déporté ? Toujours à Montluc, la prison de Lyon ? Transféré dans une autre ville ? On ne savait rien jusqu'au jour où l'on nous dit : « plus d'espoir. Il a été fusillé à Trévoux le 16 juin 1944. On a reconnu ses vêtements, ses papiers. » Ils l'ont tué aux côtés de quelques autres qu'il animait de son courage.

Car on sait comme il est mort ; un gosse de 16 ans tremblait près de lui « ça va faire mal. » Marc-Bloch lui prit affectueusement le bras et dit seulement : « mais non, petit, cela ne fait pas mal » et tomba en criant, le premier : « Vive la France ! »

Ce récit est si concret, si humain. Il faut imaginer ici, il y a quatre-vingts ans, ces hommes. Certains ont dû trembler, certains ont dû rassurer les autres. Il faut imaginer ceux qui se sont tus, ceux qui ont pleuré, ceux qui sont restés impassibles, ceux qui ont crié, jusque dans leur dernier souffle.

Martyrs de Souge, vous n'êtes pas morts en vain. Vous êtes le doux visage de la liberté et de la résistance. C'est de votre engagement, et pas seulement de votre mort dont nous nous souvenons. Vous étiez des hommes de convictions, vous les avez défendues jusqu'à la mort. Pour cela vous êtes immortels.

La complainte du partisan par la chorale de l'Ormée.



Sur le cheminement consultation des biographies des 99 fusillés de 1942.



23 octobre 2022 - 1^{ère} enceinte 81 ans

Souvenons-nous...

C'est sur ce lieu que 53 patriotes furent fusillés dans les années 1940-1941.

50 d'entre eux, plus précisément le 24 octobre 1941.

La propagande du parti communiste contre l'occupation allemande ne cessant de se manifester, le commissaire spécial POINSOT informe le préfet, le 3 août 1940, qu'il pouvait fournir des indications utiles

sur les principaux militants.

Résultat, le 22 novembre 1940, 150 perquisitions dans le département... 148 arrestations par la police française.

Lorsque, le 21 octobre un officier allemand, le commandant REIMERS est abattu à Bordeaux par un résistant, les autorités

allemandes décident de fusiller 50 otages à titre de représailles. - 35 furent pris au camp d'internement de Mérignac. Ils étaient tous des militants actifs des organisations communistes ou syndicales,

- 7 jeunes gaullistes du groupe Auriac, Alliance pour la jeunesse, - trois jeunes arrêtés, venant du Pas de Calais, et cherchant à rejoindre Londres,

- deux bretons voulant rejoindre l'Afrique du Nord,

- deux jeunes communistes et un syndicaliste arrêtés pour actes de résistance.

Ils ont été fusillés, ici même, le 24 octobre 1941.

Merci de nous recueillir.

Dominique DUROU

Ça s'est passé en 2022

Commémorations :

9 janvier - Raffle des juifs du 10 janvier 1944 à la synagogue de Bordeaux. **21 avril** - Journée de la déportation, Stèle du camp de Mérignac-Beaudésert, à Bègles, à l'ancien Fort du Hâ à Bordeaux. **8 mai** - Hommage, aux victimes inhumées au caveau des Fusillés du cimetière de la Chartreuse à Bordeaux, à Louis Boria devant son ancien domicile, à Roger Allo et Joseph Brunet devant la stèle de Bacalan. **27 mai** - Journée de la Résistance devant la statue de Chaban Delmas à Bordeaux. **21 septembre** - Bourse du travail à Bordeaux, hommage aux fusillés du 21 septembre 1942. **24 septembre** - Hommage aux victimes du groupe Honneur et Patrie à La Rochelle. **8 octobre** - Mérignac devant la stèle de la SNCASO - SOGERMA, Hommage aux victimes de l'aéronautique. **9 octobre** - Eysines, Hommage aux époux Baudon et aux fusillés du Corps Franc Marc (voir photo). **23 octobre** - cérémonie annuelle d'hommage aux Fusillés à Souge. **9 décembre** - Hommage aux victimes de l'opération Frankton à Bordeaux.



Les descendants de Georges BOURDY devant sa tombe.

Visites du Mémorial à Souge :

Visites scolaires :

11 janvier - Collège Jean Jaurès de Cenon. **14 janvier** - Collège Sébastien Vauban de Blaye. **18 janvier** - Collège Les Dagueys de Libourne et Claude Massé d'Ambarès. **20 janvier** - Collège Saint Vincent de Paul de Bordeaux. **28 janvier** : Collège Jean Zay de Cenon. **11 février** - Collège Odilon Redon de Pauillac. **3 mars** - Collèges d'Andernos, Georges Brassens de Podensac, Jacques Brel de Lormont et Montesquieu de La Brède. **4 mars** - autre classe du Collège Montesquieu de La Brède.

Visites adultes :

22 avril - Membres de l'IHS CGT 33. **20 mai** - retraités CGT impôts. **18 novembre** - militaires américains en formation à Bordeaux (Centre Globe-trotters). **9 décembre** - Forces spéciales Frankton et collège de Sainte-Foy-la-Grande.



La stèle d'hommage aux époux BAUDON à Eysines fleurie le 9 octobre dernier.

Pour que vive notre association !

Madame, Monsieur vous êtes sympathisant-e de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge, lectrice ou lecteur de ce bulletin : nous nous permettons de vous préciser que notre Association, pour exister, a besoin de toutes les personnes qui s'intéressent à l'Histoire des Fusillés de Souge.

Pour cela nous proposons ce bulletin d'adhésion, car notre Association vit grâce à vos dons et aux cotisations annuelles, ce dont nous vous remercions vivement.

BULLETIN D'ADHÉSION INDIVIDUELLE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

N° téléphone :

Lien familial avec un Fusillé :

Nom du Fusillé :

Nature du lien :

Le : à : Signature,

Merci de renvoyer le bulletin après l'avoir complété à l'adresse suivante :

ASSOCIATION DU SOUVENIR DES FUSILLES DE SOUGE

44 COURS ARISTIDE BRIAND – 33000 BORDEAUX

Accompagné du chèque de règlement de la cotisation, soit 15 euros.

Quelques petits mots nous sont parvenus dans le courant de l'année, merci pour vos encouragements.

l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge.

« Merci de faire vivre la mémoire des Fusillés »

« Merci pour votre engagement »

« Meilleurs vœux à tous, prenez soin de vous !! »

Merci à toute l'équipe qui fait un travail exceptionnel pour conserver la mémoire de nos parents »

« Je vais avoir 90 ans et je n'oublie pas ce qui fut il y a 80 ans »

« En vous remerciant pour votre dévouement »

« Meilleurs vœux pour votre association – que la paix puisse revenir »



Souge
Mémorial

Présentation de l'exposition :

24 au 28 janvier - Collège de Marcheprime avec animation sur une journée. **28 février au 4 mars** - Collège d'Andernos.

Rallye citoyen au camp de Souge avec atelier au Mémorial :

4, 5 et 6 mai - 14 lycées et 28 collèges, soit 500 élèves girondins, ont participé au rallye et à l'atelier (commun avec l'ONAC-VG) organisé autour de notre exposition, des stèles et de dossiers des fusillés ainsi qu'à 13 autres ateliers (armée de l'air, marine, 13^{ème} RDP, éducation nationale, police-justice, SDIS, IHEDN, Région et Département etc...).

Divers :

12 février : Assemblée générale de l'association des Martyrs de l'Aéronautique.

27 mai - Le Bouscat-Bruges : inauguration des panneaux d'Hommage à Marcel Aubourg et Serge Dejean installés sur la "Voie Verte" allant de la place Ravezies à Sainte-Germaine. Ces panneaux sont installés, l'un à l'arrêt de tram C, station "La Vache", l'autre à proximité de l'arrêt du tram D, station "Sainte-Germaine". La cérémonie a eu lieu en présence des municipalités du Bouscat et de Bruges (voir photos ci-contre).

8 septembre : Hommage à Georges Bourdy à Rochefort Sur Mer (voir photo p.4).



Station "la Vache", déroulement de la cérémonie.



Panneaux installés en hommage à Marcel Aubourg et Serge Dejean.



Cérémonie Bourse du Travail

21 septembre 2022

A la Bourse du Travail à Bordeaux, l'Union Départementale C.G.T. de la Gironde a rendu hommage comme tous les ans, aux 70 Patriotes Résistants, pour la plupart syndicalistes, fusillés au camp militaire de Souge le 21 Septembre 1942.

L'Appel des noms de tous ces fusillés a été lu par Christine et Michel, membres du bureau de notre Association.

Une gerbe a été déposée, Stéphane OBE, secrétaire général de l'U.D. a fait un discours suivi de la Marseillaise.

Le pot de l'amitié a réuni les personnes présentes à cette cérémonie.

1943

80^{ème} anniversaire
des fusillades de 1943

2023

Dimanche 22 Octobre 2023

79^{ème} cérémonie à Souge

80^{ème} anniversaire des
premières fusillades de 1943



**Crédit Mutuel
du Sud-Ouest**

Mutami
LE LIEN SOLIDAIRE

Ils ont, en 2022, aidé l'activité de notre association.